



Le temps de l'Afrique, de Jean-Michel Severino et Olivier Ray, Odile Jacob, 2010, et Postface de Nicolas Meisel et Jacques Ould Aoudia à *Violence et ordres sociaux* de Douglas C. North, John J. Wallis et Barry R. Weingast, Gallimard, 2010

Philippe Coquart

DANS **TECHNIQUES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT** 2014/3 n° 116 , PAGES 75 À 85
ÉDITIONS **ÉPARGNE SANS FRONTIÈRE**

ISSN 1250-4165

DOI 10.3917/tfd.116.0075

Date de mise en ligne : 29/04/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2014-3-page-75?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Épargne sans frontière.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

NOTE DE LECTURE

***LE TEMPS DE L'AFRIQUE*, DE JEAN-MICHEL SEVERINO ET OLIVIER RAY, ODILE JACOB, 2010, ET POSTFACE DE NICOLAS MEISEL ET JACQUES OULD AOUDIA À *VIOLENCE ET ORDRES SOCIAUX* DE DOUGLAS C. NORTH, JOHN J. WALLIS ET BARRY R. WEINGAST, GALLIMARD, 2010**

Philippe Coquart, Epargne Sans Frontière

Comme d'autres ouvrages, *Le temps de l'Afrique* de Jean-Michel Severino et Olivier Ray avait très justement perçu en 2010 le changement du rythme de croissance de l'Afrique subsaharienne, ce qui s'est vu confirmé depuis cette époque. Les causes immédiates de cette expansion varient selon les auteurs et les rapports mais les exportations de matières premières continuent d'être mises en exergue, *Le temps de l'Afrique* attribuant ce mouvement surtout à la demande intérieure d'une classe moyenne grandissante ainsi qu'aux investissements dans le secteur *high tech* et financier.

Cet ouvrage a le grand mérite de parcourir un ensemble de tendances lourdes en matière démographique, d'environnement, de couverture des besoins énergétiques ou de production agricole en essayant d'en mesurer les potentialités et les périls. Les auteurs estiment que l'Afrique est désormais en bonne santé

économique et que son intégration dans la mondialisation est sur la bonne voie. Selon eux, l'un des indices de cette transformation réside en particulier dans l'évolution perceptible des comportements et des normes institutionnelles de la vie sociale.

Le livre comporte, en outre, à partir de l'expérience africaine qu'il décrit, une réflexion sur « *ce que requière le processus de développement* ». Une large part de la note de lecture est y consacrée car l'ouvrage présente un diagnostic décalé par rapport au consensus des années 2000 autour des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de la Déclaration de Paris. Ce changement d'angle de vue s'adosse à la théorie néo-institutionnaliste dans la mesure où une grande concordance peut être observée avec les thèses du livre *Violence et ordres sociaux* de North, Wallis et Weingast et, encore davantage, avec la postface de cet ouvrage écrite par deux économistes du développement français et qui porte sur cette question du modèle de développement à promouvoir.

Introduction

Le temps de l'Afrique de Jean-Michel Severino et Olivier Ray a été publié en 2010, à l'époque où la représentation de l'Afrique subsaharienne (ASS) comme « nouvel émergent » s'est substituée à l'« afro-pessimisme » traditionnel¹. Tout au long des années 2000, les taux de croissance économique du continent ont progressé et, en 2010, ils commençaient à dépasser 5 % par an dans un certain nombre de pays, qu'ils soient d'ailleurs pourvus ou non de ressources naturelles.

Au même moment, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le *Goldman Sachs Economic Group* ou l'*Africa Progress Panel* publiaient des études allant dans ce sens. Mais ce sont les rapports du Fonds monétaire international (FMI) et du *McKinsey Global Institute* en 2010 qui furent les plus commentés². Le FMI tablait sur un prolongement de la croissance en 2011 (de l'ordre de 5,5%) et dans les années suivantes en raison d'une bonne résistance à la crise des *subprimes* et de risques macro-économiques en baisse. Le *McKinsey Global Institute* estimait, quant à lui, que l'accélération de la croissance entre 2000 et 2007 (3,8% en 2001 ; 5,6% en 2007 [*Exhibit 1*, p. 9]) provenait non seulement du cours des ressources naturelles, mais aussi d'initiatives pour régler les conflits politiques, de meilleures conditions macro-économiques et d'un meilleur climat des affaires. Cette confluence d'opinions trouve aussi son origine, probablement, dans la diminution de l'avantage comparatif de la main d'œuvre des grands émergents (Faujas, 2014) qui ouvrent des perspectives pour l'Afrique.

Depuis 2010, la croissance observée confirme ces prévisions. Elle a été quasi égale ou supérieure à 5%. Elle est élevée dans les pays producteurs de pétrole mais

1 Le sigle « ABRICS » accolant l'Afrique à l'abréviation « BRICS » avait d'ailleurs été suggéré.

2 Olivier Vallée (2011) caractérise 2010 comme une année pivot pour l'ASS avec un découplage de croissance entre l'Afrique et le monde développé. Des « *agencements financiers et des instruments de marché d'un nouveau type* » (« *Private Equity* », fonds d'investissement dans la microfinance, etc.) et un début de prédominance des cabinets d'audit et des banquiers d'investissement modifient la perception et la mesure de la performance économique qui ne répond plus seulement à des logiques macro-économiques mais aussi financières.

aussi, de manière paradoxale, dans les pays les moins avancés (6,9% en prévision 2014) ainsi que dans les pays « fragiles » (7,2%) ; elle est par contre nettement moins bonne dans les pays à revenu intermédiaire (entre 3 et 3,6% depuis 2010), à cause de l'Afrique du Sud. Le rapport Védrine et al. (2013) va dans le même sens en remarquant toutefois que ce sont les pays anglophones et lusophones qui sont les plus performants. Ainsi, « *quelque chose* » bouge en effet en Afrique subsaharienne que *Le temps de l'Afrique* a été parmi les premiers à détecter et à analyser.

Pour Severino et Ray, les ressorts de cette croissance sont attribués à une demande intérieure porteuse (liée à l'émergence d'une classe moyenne³), à l'afflux d'investissements directs étrangers (IDE) tournés de plus en plus vers les activités high tech du type call centers comme au Kenya, ainsi qu'au développement rapide du secteur financier correspondant à l'intégration des économies africaines dans la mondialisation. Cette analyse est reprise dans la plupart des études parues en 2013 ou 2014 sur l'Afrique subsaharienne (FMI, 2013 ; Sénat, 2013 ; Védrine, 2013 ; MAEDI, 2014). Le FMI note que les crédits au secteur privé ont considérablement augmenté de même que les emprunts obligataires des États, et cite comme facteur déclenchant une montée en puissance d'investissements publics dans le secteur des infrastructures. Il reste à apprécier la place qu'occupent dans cette croissance les industries extractives dont le rôle tend à être relativisé. La CNUCED (2013) continue à considérer que ces industries constituent le véritable moteur de la croissance, ce qui tend à relativiser la robustesse de celle du continent à moyen terme et minore l'impact des services financiers. Sur ce point, le FMI (2013 - tableau 2.2, p. 34) attribue aux services une part très élevée dans la croissance (3,2% pour le Burkina Faso sur la période 1995-2010 ; 3% pour le Mozambique ; etc.) mais ne fait pas de décomposition par sous-secteur. Pour s'en tenir aux emprunts obligataires d'État qui entrent dans les performances du secteur des services, il faut rappeler les propos plutôt inquiétants de J. Stiglitz dans une contribution au Cercle des Echos en juin 2013, faisant état de « *signes d'exubérance irrationnelle* » et d'apparition d'indices d'« *un risque significatif de défaut* ».

Mais *Le temps de l'Afrique* présente un autre intérêt : il replace l'évolution de l'Afrique subsaharienne dans un certain nombre de tendances lourdes, en particulier démographiques, qui jouent sur le moyen – long terme et explicite les relations de causalités qui, d'après les auteurs, expliquent l'entrée de l'ASS « *dans le monde* » et dans le progrès économique. En outre, il expose une doctrine divergente de la *doxa* standard du développement et de l'aide, dont on verra qu'elle rejoint la posture de deux économistes français à l'ouvrage *Violence et ordres sociaux* de D. C. North, J. J. Wallis et B. R. Weingast, plaçant ainsi *Le temps de l'Afrique* dans la ligne théorique néo-institutionnaliste.

3 La qualification de cette catégorie « classe moyenne » est discutée. Jean-Pierre Dupuy in « Quelques clichés sur le Brésil », *Le Monde de l'économie*, 23 juin 2014, fait observer que la grande masse d'emplois reçoit de l'ordre de 370 euros par mois, ce qui ne peut être considéré comme décent pour « vivre moyennement ». L'article « *Africa's Growing Middle Class, Pleased to be Bourgeois* » in *The Economist* en mai 2011 (cité par O. Vallée) observe que les trois quart de cette « nouvelle classe moyenne » ne gagne que 2 à 4 dollars par jour.

La croissance démographique

Selon J.M. Severino et O. Ray, le signe premier d'une Afrique en mouvement réside dans sa forte croissance démographique, « *phénomène humain qui est le véritable moteur du rattrapage* » qui rendra « *le développement (...) inévitable en Afrique* », en raison des débouchés nationaux et régionaux qu'elle permettra d'offrir aux productions locales. Les références à l'Empire romain (qui se serait imposé face aux Gaulois en raison d'une densité démographique supérieure) ou aux positions d'Adam Smith (concernant l'Angleterre du 18^e siècle) affaiblissent la démonstration : on est loin, au 21^e siècle en Afrique, de ces situations historiques. Par ailleurs, les auteurs reconnaissent que le concept de capacité de charge ne peut être ignoré, que les gains de productivité ne seront pas infinis (famine chronique au Niger) et qu'une relance des violences ainsi qu'un surcroît de migration liée au climat sont à craindre. Cela étant, si les contradictions dans lesquelles les Africains se trouvent (désir d'enfants et malaise devant un phénomène qui les dépasse) reposent sur des facteurs anthropologiques profonds et peuvent manifester une résistance, que le livre n'évoque pas, à leur « *entrée dans la modernité* », elles peuvent aussi amener les Africains à « *faire bouger les lignes* ».

La pression à l'émigration vers les pays développés, que cette poussée démographique induit, est vue comme l'un des instruments - jugé bénéfique - d'insertion de l'Afrique dans la mondialisation : « *Fidèle à son histoire, figure du brassage des peuples, le continent des 2 000 langues forme donc une vaste mosaïque. Preuve de son insertion dans la mondialisation (...), elle s'est à son tour insérée dans l'internationale migratoire* ». Les auteurs reconnaissent toutefois que les pays européens resteront fermés sauf aux émigrants formés (« *Hémorragies cérébrales* »). Ils évoquent comme solutions la circulation des compétences (à l'exemple de l'Inde) ou l'optimisation des transferts financiers des émigrés (Sénégal, Mali)⁴.

L'émigration urbaine est l'autre conséquence - également jugée bénéfique - de cette pression démographique. L'Afrique a manqué jusqu'ici d'« *une population jeune et abondante regroupée autour de pôles urbains* ». Les auteurs estiment que « *le rassemblement des hommes générera automatiquement des gains de productivité substantiels, des opportunités de commerce, un certain rythme de croissance économique* ». Ils notent toutefois qu'une telle croissance urbaine empêchera de répondre rapidement aux besoins en services publics et risque d'engendrer des problèmes politiques (Frères musulmans au Moyen-Orient ; poussées xénophobes en Côte d'Ivoire, au Kenya ou en Afrique du Sud, etc.). Cependant, ils estiment - comme en France lors des Trente Glorieuses (avec la résorption des bidonvilles) - que la croissance africaine permettra de surmonter ces difficultés. A l'encontre de cette espérance, les études sur les capacités d'absorption des cohortes de jeunes, en particulier ruraux, en surnombre montrent que cela ne garantit pas que le modèle de développement des pays du Nord ou des grands émergents récents se répète (BM-AFD, 2013 ; FMI, 2013). Et

4 Thème majeur en 2013 et 2014 : voir notamment TFD n°114 de Mars 2014 sur « Les transferts d'argent des migrants : Enjeux et impacts sur le développement » ; « Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et développement [DHN] » - Assemblée générale des Nations unies de 2013 ; Agenda du développement pour l'après 2015 dont il constituera l'un des chapitres principaux.

la croissance brésilienne n'a pas enclenché la résorption des bidonvilles dans ce pays. Les auteurs ne proposent pas de limiter les migrations internes (puisque ces dernières sont jugées non seulement inévitables mais surtout bénéfiques) ni d'organiser un maillage de centres urbains intermédiaires, l'objectif étant l'installation de grandes métropoles concentrées (« *construire les Paris et les Hong Kong d'Afrique* », p. 250).

Les ressources naturelles

Le temps de l'Afrique souligne que si les risques en matière d'environnement naturel ou urbain, d'énergie ou d'usage de la terre sont importants, l'Afrique dispose d'un « *trésor de ressources naturelles avec ses forêts tropicales comme puits à carbone (...)* » qu'elle pourra négocier. Le continent est dans une « *trappe énergétique* » (au Sénégal, la demande en énergie augmente de 10% par an ; le continent deviendra importateur net d'énergie en 2050) mais il peut devenir la « *dynamo du globe* » en recourant à l'énergie solaire, à l'hydroélectricité, à la géothermie ainsi qu'aux biocarburants de 2^e génération.

Les auteurs sont également optimistes en matière foncière et agricole. L'Afrique, estiment-ils, ne doit plus rester dépendante de l'extérieur pour son alimentation. Elle est d'ailleurs en mesure désormais d'augmenter la productivité de son agriculture et elle dispose de grandes réserves de terres arables. Autre signe favorable, les bailleurs de fonds et les investisseurs étrangers recommencent à s'intéresser au secteur et à l'agriculture familiale (MAEDI, 2014). Les investisseurs privés, estiment-ils, peuvent jouer un rôle catalyseur même si les risques politiques et environnementaux liés à l'achat massif de terres sont forts, ce qui constitue un point de vue discutable.

Ainsi, le continent africain est le « *nouveau venu au banquet des nations* » (pp. 275 et s.) : il est « à nouveau courtisé » et a gagné, depuis la chute du mur de Berlin qui a vu les pays développés s'en désintéresser⁵, une indépendance rendue possible par ses ressources minières, par le milliard huit de consommateurs, ainsi que par la rentabilité élevée qu'offrent ses marchés financiers. Enfin, malgré de grandes incertitudes, les auteurs ont foi dans l'émergence des « *Etats Unis d'Afrique* ».

La bonne santé économique de l'Afrique et son entrée dans la mondialisation

L'ouvrage *Le temps de l'Afrique* estime que les Programmes d'ajustement structurels (PAS) ont été un succès et met en exergue « *l'explosion des technologies Internet, téléphone et télévision qui permettent de désenclaver le continent de manière accélérée* ». Les PAS sont pourtant très sévèrement critiqués au Chapitre 3 qui les présente comme « *une purge de choc* », « *une catharsis, des cendres sur lesquelles [étaient censées germer] des démocraties libérales et prospères* », et qui estime que la libéralisation, « *nécessaire, s'est faite dans les pires conditions* », le démantèlement des appareils d'Etat ayant cassé le mécanisme de redistribution qui sous tendait les fragiles pactes nationaux mis en

5 Il est à nouveau répété que l'explosion du bloc soviétique a fait disparaître la justification principale de l'aide. Ne s'agit-il pas plutôt de l'application à l'aide publique au développement des principes d'évaluation coûts-bénéfices propres au « *New Public Management* », évacuant toute considération de réciprocité et de solidarité ?

place après les indépendances. Le désendettement lié à l'initiative PPTE (Initiative des pays pauvres très endettés) est un autre facteur qui continue de tirer l'économie en donnant aux Etats une nouvelle capacité d'endettement et de réalisation d'investissements publics.

Si les auteurs s'inquiètent des effets de la rente pétrolière ou minière (« *Cholestérol pathologique* ») par les Etats néo patrimoniaux africains qui « *achètent les citoyens via des réseaux de patronage et une fonction publique pléthorique* » (citant l'exemple de Mobutu), ils mettent en exergue trois pays vertueux : le Ghana (avec une société civile en développement, une chefferie puissante, des investissements élevés, le pays étant désormais producteur de pétrole), le Mozambique (avec des mines et une consommation intérieure florissante) et le Burkina Faso (en reprenant le slogan du « *Pays des hommes intègres* » et avec un secteur tertiaire à 38% du produit intérieur brut (PIB)⁶ ainsi qu'un fort secteur immobilier).

Parmi les pays du peloton de tête en termes de croissance, six sont pétroliers et onze en sont faiblement dotés. Les auteurs en concluent que chacun est un pionnier sans qu'un modèle s'impose. Cela n'est pas tout à fait vrai, ils ont de nombreux points communs. Aucun n'a respecté le Consensus de Washington : ils appliquent un fort niveau d'imposition, ont instauré une diversification économique, et disposent d'un Etat « *proactif* ». C'est l'économie et les secteurs productifs avec le soutien de l'Etat qui comptent, le modèle d'investissement massif dans l'éducation et la santé de J. Sachs (au détriment de l'investissement productif) devant être reconsidéré. J. M. Severino et O. Roy en reviennent donc à la vision « classique » du développement : la lutte contre la pauvreté et le respect des droits (à l'éducation et à la santé) constituent des blocages à la croissance et ne peuvent venir selon la théorie du ruissellement que dans un second temps. Ainsi, les transferts temporaires massifs des populations rurales chinoises pauvres vers les villes ou les fortes inégalités que ce type de politique perpétuent et accroissent même dans les pays émergents sont ignorés ou renvoyés à une « *prise de conscience politique à venir* » des classes moyennes.

L'autre changement de fond mis en avant dans l'ouvrage a trait aux comportements individuels et aux normes institutionnelles de la vie sociale, religieuse, etc., en Afrique (p. 113 et s.). Apparaissent des « *entrepreneurs africains cosmopolites (...), multilingues, à l'aise partout dans les grandes villes du Nord* » qui appartiennent à la nouvelle classe moyenne. Ils sont « *pris dans leurs ambitions de carrière [et] ne s'identifient plus par rapport à leur appartenance à telle ethnie* ». Cette nouvelle Afrique, localisée dans les villes, voit « *la concurrence d'une multitude de nouveaux marqueurs identitaires* » provoquer une diversification accélérée du paysage qui laisse de côté l'africanité « à la » Senghor et se débarrasse des marqueurs ethniques (qui ont connu une recrudescence dans les années 1990) pour se raccrocher à la mondialisation. « *L'Afrique est (désormais) branchée* » (chapitre 11), pour son plus grand bien : un programme de télé-réalité « *Big Brother Africa* », produit en Afrique du Sud, a connu 30 millions de téléspectateurs dans 46 pays et « *a réussi là où l'Union africaine a échoué* » ! Selon un juriste angolais cité dans l'ouvrage, un concours de beauté entre douze nations africaines, prises un instant au jeu patriotique, a permis de mettre

6 Voir BAD (2012). C'est une proportion supérieure à 50% qui est annoncée dans *Le temps de l'Afrique*.

de côté les clivages ethniques ! La cyber Afrique a décollé, la télémédecine et le téléenseignement vont connecter le continent au reste du monde.

L'ouvrage reconnaît que ces ruptures culturelles et sociales sont violentes et qu'elles peuvent provoquer des retours en arrière, mais qu'elles sont inévitables. Il cite à l'appui de cette thèse les analyses d'Alain Touraine (« *Le changement du monde (...) est d'abord et toujours décomposition, crise* ») ou de Schumpeter sur la « *destruction créatrice* » appliquée aux sociétés. Le sacrifice de générations entières que les PAS ont par exemple provoqué en ASS (cf. *supra*) est ainsi justifié ! Et ce sont les luttes politiques et sociales pour la démocratie et pour l'obtention de services publics répondant aux intérêts des populations qui feront décliner la prééminence pendant toutes les années de crise du symbolique ethnique.

Au chapitre 5 du livre, une charge sévère est portée contre les porteurs de la malédiction africaine, à droite (qualifiés de « *néo libéraux de l'aide fatale* » ou pour qui « *l'homme africain (...) [est] incapable de se réaliser comme individu* »), comme à gauche (ils ne parlent que d'exploitation des pauvres par les élites ou ils critiquent l'Etat post colonial).

« Ce que requière un processus de développement »

C'est la partie peut-être la plus significative de l'ouvrage. Elle dessine une vision des conditions du développement des sociétés « *en retard* » et des orientations souhaitables de l'aide au développement.

Le cadre d'analyse général est lapidaire : sont mis en cause aussi bien le dogme de la gouvernance, défendu par les institutions financières internationales (IFI) depuis le Consensus de Washington, que celui des régimes politiques démocratiques électifs instauré par le discours de La Baule. La transposition de la bonne gouvernance qui prévaut dans les Etats développés doit être évitée car « *elle fragilise les sociétés (...) en faisant coexister des systèmes de régulation endogènes et des systèmes juridiques exogènes complexes [alors que] les pays du Sud ont des systèmes de fonctionnement de leur régulation sociale structurellement différents* ». La place réservée au politique est ainsi très particulière et quelque peu paradoxale. Il est détaché de l'économique, mais, en même temps, la crise de 2008 provient pour les auteurs de l'échec des régimes occidentaux libéraux et non pas de la financiarisation de l'économie mondiale. Ainsi, un processus de développement ne requière pour eux « *ni bonne gouvernance, ni démocratie, ni absence de corruption* » mais « *un cadre institutionnel fiable permettant de réduire les incertitudes des acteurs économiques et d'allonger leur horizon temporel tout en préservant un espace vital pour les initiatives individuelles* ». Comme ce cadre institutionnel varie selon les sociétés, c'est à « *la jonction du politique et de l'économique, dans la qualité des institutions et leur capacité à assurer la fourniture de biens publics essentiels que se situent les mécanismes à l'œuvre* ». Ces biens publics essentiels sont la stabilité politique, la sécurité humaine, les droits de propriété ainsi qu'une orientation politique claire⁷.

7 Prendre le Mali ou l'Ouganda comme pays témoins d'une réussite d'une telle jonction montre les limites de la démonstration : l'Ouganda pratique couramment le meurtre politique (voir *The New York Review of Books*, 3 avril 2014) et l'on a assisté à l'implosion politique du Mali. L'analyse est certainement plus pertinente pour le Mozambique.

Cette analyse renvoie au néo-institutionnalisme dont Douglas North est l'un des principaux représentants et, plus précisément, à son dernier ouvrage traduit en français *Violence et ordres sociaux*. La postface rédigée par N. Meisel et J. Ould Aoudia suggère qu'à partir de certaines des lignes directrices de cet ouvrage, une nouvelle doctrine en matière de développement et d'aide au développement peut être élaborée. Une grande proximité est observable entre cette proposition et les thèses de J.M. Severino et O. Ray⁸.

L'école néo-institutionnaliste - et particulièrement ce dernier ouvrage - accorde un rôle fondamental aux institutions (vues comme des règles du jeu instituées) qui permettent par des apprentissages (accroissement du stock de connaissances) et des croyances (sur le comportement d'autrui, sur le rendement d'actifs) de réduire les incertitudes et d'organiser le contrôle de la violence en les inscrivant dans un changement qui préside à une succession nécessaire de trois « *ordres sociaux* ». Le premier dans l'histoire de l'humanité était caractérisé par l'absence d'organisations. Le suivant, dit « d'accès limité » ou d'« Etat naturel », existerait au moins depuis l'Antiquité grecque et correspond aux pays qui nous occupent. Un troisième ordre « *à organisations contractuelles* », qui lui a succédé dans les pays occidentaux après la seconde guerre mondiale, s'applique aux sociétés développées et s'identifie à la modernité. Dans cet ordre ultime, tous les citoyens (i.e. la « *société civile* ») ont le droit de former des organisations, une compétition non violente s'instaurant au sein du régime politique, dans l'économie et dans l'ensemble des domaines de la société, favorisant le développement économique. Le passage du second ordre au troisième n'est ni automatique ni nécessaire ; des retours en arrière peuvent se produire ou des seuils ne pas être franchis alors que les conditions de passage étaient réunies. North et al. estiment ainsi qu'aussi bien la Grèce antique que Rome ou les Etats-cités de la Renaissance auraient tout aussi bien pu passer à l'accès ouvert puisqu'ils avaient instauré la citoyenneté (p. 237), condition primordiale d'« *impersonnalisation* » des relations sociales qui pour eux est la caractéristique essentielle de cet ordre. Le couple « *personnalisation/impersonnalisation* » des relations sociales apparaît ainsi comme le facteur primordial de l'évolution des sociétés. Les néo-institutionnalistes, et North en particulier, ont le mérite de réintroduire l'histoire, les institutions ainsi que les organisations et de remettre au premier plan l'interrelation entre le politique et l'économique (i.e. entre le pouvoir et la richesse) dans l'analyse des sociétés humaines que la théorie néo-classique ignore complètement (Meisel et Ould Aoudia soulignent ce point).

La notion d'Etat naturel trouve *a priori* beaucoup de confluence avec l'observation des pays africains où l'on retrouve, par exemple, la personnalisation des relations sociales, la prégnance des normes sociales informelles, les luttes d'influence au sein du cercle fermé des « élites » disposant souvent à la fois du pouvoir économique et politique, et le contrôle tout relatif de la violence par les Etats. Toutefois, certains des traits fondamentaux de l'Afrique subsaharienne n'entrent pas dans ce schéma : la colonisation et ses effets persistants, l'irruption permanente de traits propres à la modernité jusque dans les normes pratiques⁹ des agents, etc.

⁸ *Violence et ordres sociaux* a été publié avec le concours de l'Agence française de développement dont J. M. Severino était à l'époque Directeur général.

⁹ Expression reprise de J. P. Olivier de Sardan (2008)

Par ailleurs, trois observations méritent d'être faites en ce qui concerne les grands principes qui sous-tendent l'ouvrage de North et al. La première est que le principe d'action des « agents » politiques et économiques est la recherche de leur intérêt personnel ou de groupe pour l'accroissement de leur richesse (institutionnalisme rationnel). Ce principe s'applique aussi bien aux hommes de cour qu'aux gens d'Eglise de l'époque carolingienne (pp. 100, 106) ou aux acteurs des sociétés capitalistes développées du début du 21^e siècle. La deuxième est que l'élargissement des marchés économiques *via* le régime de concurrence qui en assure l'efficacité ainsi que l'établissement de droits de propriété négociables permettent le passage d'un régime d'échanges personnalisés (Etat naturel) au sein de l'élite à des échanges impersonnels *via* l'instauration du droit. La troisième est que les élections mettent en concurrence des partis et des individus sur un marché politique dénommé démocratie, pour la fourniture de biens publics. Ainsi, les secteurs politique et économique de la société répondent aux mêmes principes de coordination par le marché concurrentiel gage d'efficacité, qui constituent le schème fondamental de la théorie néolibérale.

L'approche de Meisel et Ould Aoudia sur les politiques de développement et d'aide mérite qu'on s'y arrête : elle détonne assez largement par rapport à la *doxa* en vigueur dans les institutions internationales et rejoint en cela les orientations défendues dans le livre de J. M. Severino et d'O. Ray. Tout comme *Le temps de l'Afrique*, cette postface critique fortement la politique d'aide des années 2000 où l'accent était mis sur l'éducation, la santé et la fourniture d'eau potable (Objectifs du Millénaire pour le Développement) ainsi que sur la gouvernance (Déclaration de Paris). « *Les règles fondées sur les croyances du Nord [ne peuvent se substituer] aux évolutions endogènes* » des sociétés en question ; l'amorce du développement n'intervient pas uniquement par la suppression des obstacles à sa réalisation, par l'amélioration du capital humain (stratégie), par des infrastructures techniques, par la libération des marchés ou par une bonne gouvernance. On en déduit que ces évolutions (endogènes) sont de nature politique ou sociale et qu'il convient de les identifier.

Cette approche semble outrepasser celle de North et al. Ces derniers affirment que si le passage de l'Etat naturel à l'accès ouvert (économique et politique) n'est pas automatique, il finit tout de même par se produire. Meisel et Ould Aoudia affirment, quant à eux, que le régime de modernité politique autoritaire, sinon dictatorial, inscrit dans la concurrence mondialisée (dont le modèle est à l'évidence la Chine) est stable et par conséquent pérenne. En effet, les élites (les *insiders*) de l'Etat naturel (aujourd'hui l'ensemble des pays en développement) expérimentent depuis des siècles qu'il est « *plus aisé de se maintenir au pouvoir et de s'enrichir par la création et la distribution de rentes que par l'accroissement de la richesse globale* » car « *l'objectif primordial des puissants n'est pas la croissance économique mais la stabilité de l'ordre social* ». Le lien entre pouvoir politique et croissance économique n'est pas rompu mais la démocratisation du mode de fonctionnement pratique des élites n'est plus la condition du passage à la modernité. Celle-ci semble restreindre le débat sur la justice sociale à la liberté de s'enrichir sur le marché économique, gage d'une stabilité politique finalement bloquée. On peut considérer que cet « *Etat naturel moderne* » est susceptible de correspondre aux pouvoirs en place en Afrique même s'ils ne sont

pas entre les mains du parti communiste, sauf si ces derniers en sont encore, expression de North et al., au stade de l'État fragile. A partir du moment où l'on a affaire à un pouvoir stabilisé, la coopération internationale peut s'exercer. Cette approche n'est pas sans rappeler celle de la Chine à l'égard de l'Afrique.

Severino et Ray se situent sur cette ligne. Le désir de démocratie n'est que le fait éventuel des nouvelles générations d'« *entrepreneurs africains cosmopolites* » générées par la croissance économique. L'influence inverse (la démocratie comme élément structurel du développement économique) n'est pas reconnue. Le refus de considérer que l'aide en faveur de l'instauration de régimes démocratiques représentatifs (modèle d'accès ouvert dans la terminologie de North) soit un élément de changement des sociétés africaines est l'un des traits frappant de leur ouvrage. Il est vrai que le multipartisme n'a fait que développer les systèmes clientélistes. Cela n'a pas réduit l'interventionnisme prédateur des États ou des collectivités locales. Ils considèrent que « *les systèmes de fonctionnement de la régulation sociale sont structurellement différents* » de ceux d'États libéraux et que « *les limites des modes de régulation informels ou non orthodoxes* » qui prévalent ne sont pas encore atteints (pour passer à l'ordre « d'accès ouvert »).

Conclusion

Afrique de tous les espoirs, Afrique de tous les dangers, c'est à partir de cet effet de balancier que se structure l'ouvrage *Le temps de l'Afrique* avec toutefois la certitude que les changements démographiques et comportementaux que le continent connaît lui ouvriront cette fois l'histoire et la porte des investissements internationaux, permettant de l'installer dans l'expansion marchande mondialisée. La crise financière de 2008 n'ayant pas trop atteint l'Afrique, J. M. Severino et O. Ray estiment que son entrée programmée dans la modernité ne sera pas remise en cause à moyen terme. Leur schéma repose sur la croyance dans le succès inéluctable de la financiarisation de son économie. Mais l'avenir n'est peut-être pas aussi rose. La série de crises qui continuent de se développer sur le continent laisse penser que l'instabilité et l'absence d'assise politique des régimes post-coloniaux africains invitent peut-être à ne pas se focaliser strictement sur le taux de croissance des économies.

Dans le schéma proposé, un seul type d'institutions (i.e. de règles) mérite d'être promu, celui permettant l'enrichissement personnel par la liberté d'entreprendre qui se répandra dans l'ensemble de la société, réduira les inégalités et la pauvreté. L'économie réoccupe une place hégémonique, le débat démocratique sur la justice et l'appui qui peut y être apporté *via* en particulier la société civile n'étant évoqué que pour se féliciter du nombre florissant d'associations.

Cependant, par ailleurs, cet ouvrage ainsi que la postface de Meisel et Ould Aoudia au livre de North et al. ouvrent un débat important sur les stratégies de développement. Leur articulation affichée au néo-institutionnalisme clarifie les choses et permet de ne pas s'en tenir à de simples constats empiriques comme s'ils allaient de soi. L'aide au développement a besoin de telles « remontées théoriques » qui ouvrent la discussion.

Références bibliographiques

- BAD (2012), *Burkina - Document de stratégie pays 2012-2016*.
- BANQUE MONDIALE, MAEDI, AFD, FIDA (2011), *Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation*, Auteurs : Bruno Losch, Sandrine Freguin-Gresh, Eric White.
- BANQUE MONDIALE, AFD (2013), *Transformations rurales et développement : Les défis du changement structurel dans un monde globalisé*, Auteurs : Losch B., Freguin-Gresh S., White E.
- CNUCED (2013), *Rapport économique sur l'Afrique - Tirer le plus grand profit des produits de base africain : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique*.
- FAUJAS A. (2014), « Les pays émergents ne sont plus à la fête », *Le Monde*, 23 mai 2014.
- FMI (2010), *Perspectives économiques de l'Afrique - Afrique subsaharienne, Résilience et risque*.
- FMI (2013), « Africa's Got Work to Do: Employment Prospects in the New Century », *Working Paper* 13/201.
- LAVAL C. (2007), *L'homme économique - Essai sur les racines du néolibéralisme*, Gallimard.
- MAEDI (MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL) (2014), *Innover par la mobilisation des acteurs : 10 propositions pour une nouvelle approche de l'aide au développement*, Auteurs : Emmanuel Faber, Jay Naidoo.
- NORTH D. C., WALLIS J. J., WEINGAST B. R. (2010), *Violence et ordres sociaux*, Bibl. des Sciences humaines - Ed. Gallimard.
- OLIVIER DE SARDAN J. P. (2008), « A la recherche de normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique », *Discussion Paper* n°5, décembre 2008, Programme Afrique et Politique, ODI.
- SENAT (2013), *La présence de la France dans une Afrique convoitée*, Rapport d'information n°104, Groupe de travail de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.
- SEVERINO J.M., RAY O. (2010), *Le temps de l'Afrique*, Odile Jacob.
- THE MCKINSEY GLOBAL INSTITUTE (2010), *Lions on the move: The progress and potential of African economies*.
- VALLEE O. (2011), « L'économie africain saisi par la finance », *Politique africaine*, n°124.
- VEDRINE H., ZINSOU L., THIAM T., SEVERINO J. M., EL KAROUI H. (2013), *Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France*, ministère des Finances et des Comptes publics, ministère de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique.